

# Prix Aménagement Télé-Québec Les Arts et la Ville

## Participant 2006 *Municipalités de moins de 20 000 habitants*

### Revitalisation du Faubourg

#### Municipalité de Sainte-Anne-des-Monts (6 998 habitants)

---

**Coût total** : 969 292 \$

**Investissement municipal** : 484 646 \$

**Dates de réalisation** : entre le 6 juin et le 30 septembre 2005

**Inauguration** : 28 août 2005

#### Mise en contexte

Comme trop de villes et villages québécois, Sainte-Anne-des-Monts a connu une détérioration majeure de son centre-ville historique, phénomène qui s'est accéléré à la fin des années 1970. Certes, la construction de la route 132 a eu un impact positif majeur sur le milieu, mais on ne peut ignorer les désavantages qu'a entraîné le fait qu'elle devienne la nouvelle artère principale de la localité. Le scénario, immortalisé par la fameuse chanson des Colocs, est bien connu... Le déménagement et la fermeture de différents commerces ont contribué à l'appauvrissement des habitants de ce secteur, les bâtiments se sont progressivement dégradés et le tissu social s'en est trouvé fragilisé. Depuis plusieurs années, les autorités de la ville de Sainte-Anne-des-Monts voulaient redonner au Faubourg ses lettres de noblesse. L'obtention de l'aide financière du ministère des Affaires municipales (programme Renouveau urbain) et le maillage avec la Fondation Rues principales ont fait en sorte qu'un projet d'aménagement physique du secteur a pu être élaboré et concrétisé.

#### Objectifs

- Dynamiser l'artère commerciale de la 1<sup>re</sup> Avenue ;
- Aménager trois parcs thématiques (La cour des demoiselles Dumont, la place du Faubourg et la cour des parlementeries) afin de créer des fenêtres visuelles sur la mer ;
- Offrir des lieux d'animation, de rencontres et d'échanges ;
- Améliorer le carrefour de la route du Parc et de la 1<sup>re</sup> Avenue pour sécuriser la circulation ;
- Corriger le tronçon de la 1<sup>re</sup> Avenue dans le secteur visé afin de faciliter la cohabitation entre les automobilistes et les piétons tout en rendant l'ensemble plus convivial ;
- Rénover l'extérieur de la mairie, qui est un bâtiment patrimonial, pour lui redonner certaines caractéristiques d'origine (toiture et fenestration).

#### Critères de conception

- Préconiser l'utilisation de matériaux à l'image du milieu et des végétaux rustiques capables d'affronter les rigueurs du climat gaspésien sans trop d'entretien

- Favoriser la sobriété dans le volume des éléments retenus pour conserver l'accès visuel et physique à la mer ;
- S'inspirer du contexte maritime dans la conception des éléments signalétiques ;
- Miser sur l'émergence de la sculpture sur bois de grève comme pratique artistique locale en ce qui a trait aux éléments repères pour chacun des parcs.

### **Principaux aspects qui caractérisent la dimension culturelle du projet**

- Intégration de sculptures en bois flotté réalisées par des artistes de la région (Firmin Gallant et Zo) ;
- Installation de panneaux mettant en valeur certaines caractéristiques (historiques du milieu, des photos d'archives et des poèmes de l'écrivaine Blanche Lamontagne).

### **Les places**

- La cour des demoiselles Dumont
- La cour des parlementeries
- Place du Faubourg
- La mairie